

# IFRS/ ESG : Les enjeux de la connectivité et les impacts comptables liés à l'ESG

## DURÉE

Présentiel : 0,5 jour (3h30)

Distanciel : 0,5 jour (3h30)

## PRIX 2025

Présentiel / Distanciel :

650 € HT / Personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

## DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

## FORMATEUR

Expert RYDGE

## NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

## SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

## SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

[ebienne@rydge.fr](mailto:ebienne@rydge.fr)

<https://www.formation.rydge.fr>

## RYDGE Conseil Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92400 Courbevoie  
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66  
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60  
Internet: <https://www.rydge.fr/>

## PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne travaillant au service normes et consolidation

## PRÉREQUIS

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

## OBJECTIFS

- Identifier la notion de connectivité entre informations financières et extra-financières ainsi que le contexte autour de cette attente
- Distinguer les enjeux de reconnaissance et d'évaluation des actifs et passifs dans les comptes IFRS en lien avec les engagements ESG pris dans le rapport de durabilité
- Appliquer la comptabilisation des instruments utilisés par les sociétés pour atténuer / s'adapter au changement climatique
- Analyser des exemples concrets issus des meilleures pratiques de place

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique .
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

## POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN DISTANCIEL

- Prévoir une webcam et un microphone fonctionnels
- Prévoir une connexion Internet à haut débit

## PROGRAMME 1/2

### INTRODUCTION

- Des attentes croissantes des parties prenantes : investisseurs, normalisateurs, régulateurs
- Définition de la notion de connectivité entre comptes IFRS et rapport de durabilité
- Proposition d'une démarche pour s'assurer de la connectivité entre le rapport de durabilité et les états financiers

### RECONNAISSANCE ET ÉVALUATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS EN IFRS EN LIEN AVEC LES ENGAGEMENTS ESG PRIS DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ GROUPES

- Enjeux sur les actifs non financiers : tests de dépréciation, immobilisations corporelles et incorporelles, évaluation des stocks, recouvrabilité des IDA, ...
- Enjeux sur les provisions (provisions environnementales, contentieux, ...)
- Enjeux sur les instruments financiers (risque de crédit, covenant, ...)

### INFORMATIONS A FOURNIR EN ANNEXES EN LIEN AVEC LES ENJEUX DE LA DURABILITÉ DE L'ENTREPRISE

- Quelles sont les informations attendues?
- Impacts sur les jugements, sources d'incertitudes, estimations et hypothèses clés
- Niveau d'agrégation / de désagrégation attendu

### ENJEUX DE COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS / ENGAGEMENTS PRIS PAR LES SOCIÉTÉS DANS LE CADRE DES MESURES D'ADAPTATION/ D'ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Comptabilisation des contrats d'achat d'énergie verte (PPA/VPPA)
- Mécanismes de compensation carbone
- Comptabilisation des engagements d'émission

# IFRS/ ESG : Les enjeux de la connectivité et les impacts comptables liés à l'ESG

## DURÉE

Présentiel : 0,5 jour (3h30)

Distanciel : 0,5 jour (3h30)

## PRIX 2025

Présentiel / Distanciel :

650 € HT / Personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

## DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

## FORMATEUR

Expert RYDGE

## NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

## SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

## SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

## HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions. [vklarner@kpmg.fr](mailto:vklarner@kpmg.fr)  
[ebienne@rydge.fr](mailto:ebienne@rydge.fr)

<https://www.formation.rydge.fr>

## RYDGE Conseil Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92400 Courbevoie  
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66  
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60  
Internet: <https://www.rydge.fr/>

## PROGRAMME 2/2

ELEMENTS DE BENCHMARK ET DES BONNES PRATIQUES SONT FOURNIS TOUT AU LONG DE LA FORMATION

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

## MODALITÉS D'ACCÈS

- Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien). <https://www.rydge.fr/contact>
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance.

## DELAI D'ACCÈS

- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.